

Ce nom était celui d'Angéline Boncœur, et l'homme, l'amant, ou peut-être le fou, dira-t-on, qu'il préoccupait si vivement, se nommait Emile Constant.

Depuis un quart d'heure *mallemoiselle* Angéline—on l'appelait ainsi—était le topique de la conversation. Madame Boncœur, qui était sans contredit le bosse de ce cercle de commères, parlait d'Angéline avec cet orgueilleux aplomb particulier à ceux ou plutôt à celles qui veulent à tout prix *pousser*, comme on dit, leurs filles dans le monde. A l'entendre, bien qu'Angéline n'eût encore que seize ans, il y avait déjà longtemps qu'elle refusait des époux. Comme ils étaient tous des ouvriers on avait dû leur interdire l'entrée de la maison. Angéline était trop jolie, avait trop de bonnes qualités pour ne pas être la femme d'un docteur, d'un avocat ou d'un notaire, au moins celle d'un marchand, fut-ce même, d'un simple marchand-épiciier! La marier à un humble et honnête artisan! Fi donc! il n'y fallait même point songer. Angéline méritait plus que cela. Et mère vaniteuse, elle allait ainsi, montant la goume de son ambition au grand amusement des autres commères qui finirent par lui dire que, si elle persistait à vouloir marier sa fille suivant son caprice maternel, elle ne trouverait peut-être point, pour gendre, un porteur d'eau.

Outrée de cette plaisanterie amère que lui attirait la mère Morand, elle reprit d'une voix sarcastique:

—Mê vous savez don pas que mesieu Condencé l'a demandé en mariage, plusieurs fois, déjà!

—Oui, m'ja parti que st'la! un commis!

—Eh! b'm quavez vous à dir contre lui?

—J'a à dir qu'il é pas plus pret de s'marié qu's la main!

—Vous avez bain vite jugé ça, vous, madame la v'endeuse de pain-d'épice! J'voudrais bain savoir si voi' neveu Emile Constant q'vous d'v'iez si bain m'monré, est prêt à s'marié lui avec Rose votre fille?

A cette question assez embarrassante, les commères se mirent à rire aux dépens, cette fois, de la mère Morand.

Madame Boncœur triomphait.

Qu'on vienne nier maintenant la puissance de la parole!

La mère Morand le sentait bien, mais sans se déconcerter par cette interpellation intempestive elle répondit d'un air confiant:

—Vous m'demandez si mon neveu é prait à s'marié, dan' cé s'lon. Jeun' n'connais pas s'c' affaires moé. Epi il é bain jeune encore. Mê vous impatientez pa, it é là avec des hommes—madame Boncœur avança la tête—m'c' mamsel Angéline vienne vous ainvé, j'vous l'praisantrai, é vous verrez s'il vaut pa vote mesieu Condencé! Mamsel Angéline—la mère Morand prononça ironiquement ces deux mots—vous dira bain dans quéuque temps s'il é prêt de s'marié oui ou non!

Madame Boncœur n'écoutait plus.

Mê qu'elle sut qu'Emile était près d'elle,

pouvant l'entendre et la juger, le souvenir de la conversation souvent déplacée, parfois même un peu trop égrillarde, lui revint. La crainte d'avoir proféré—ce qui arrive fréquemment aux femmes de ce caractère—quelque parole qui put lui nuire auprès d'Emile la préoccupait vivement. En proie à cette anxiété, elle résolut néanmoins, de *juger* son juge. A cette effet, elle avança la tête vers la porte de l'échoppe, mais comme il faisait déjà sombre, elle ne put, à son grand déplaisir, distinguer Emile. Il lui fallut patienter jusqu'à l'arrivée d'Angéline.

(A continuer.)

CORRESPONDANCES.

Monsieur le rédacteur,

La Corporation toujours prévoyante pour la classe ouvrière, voyant que depuis quelque temps les *amateurs* ne donnaient aucune représentation, s'est hâté de faire placarder une affiche pour égarer les passants qui peuvent la lire gratis! Voici ce qu'on lit:

Payez vos cotisations sinon on va vous poursuivre! Payez vos taxes pour l'eau, ou l'on va vous poursuivre!

Toujours le mot poursuivre!

De plus, on annonce que les citoyens auront jusqu'au quinze septembre pour payer! mais pour ne pas manquer *son coup* la Corporation a-commencé à faire circuler des *ordres* plusieurs jours avant le temps fixé!

Il est vraiment désolant de voir comment se conduisent nos conseillers. Ils écrasent de taxes le peuple dans un temps où les trois quarts des ouvriers sont sans emploi, et arrachent à nos enfants le pain que nous avons tant de difficulté à nous procurer. Ah! si ces gens là restaient seulement pendant deux jours à notre place, ils comprendraient bien que ce n'est pas agir humainement que d'envoyer des ordres aux pauvres; gens dont la plupart déjà se couchent sans souper! J'espère que comme le pédant Langevin qui mène toute la boutique, va décimpter les autres conseillers seront un peu plus humains.

UN OUVRIER.

Monsieur le Rédacteur,

Il m'a paru étrange de voir circuler un certain nombre de notices signées Alex. Drolet et convoquant une assemblée des membres de la section Saint-Jean pour désapprouver les procédés *irréguliers* de l'assemblée du 2 courant. Je ne vois d'irrégulier dans les procédés de l'assemblée du 2 courant que les interruptions grossières et les vociférations de M. D. et de quelques autres de la même école, qui n'ont voulu en venir à aucun autre arrangement quelconque au sujet de l'élection préparatoire des officiers sectionnaires. On a accusé le secrétaire en office d'avoir omis avec mauvaise intention dans les affiches, le but de l'assemblée dont on blâme les procédés, et on a refusé

de s'entendre pour remettre l'assemblée à un autre jour! Ce parti alléguant qu'une élection préparatoire est illégale! Mais on connaîtra la bonne foi de ces messieurs en apprenant qu'à l'assemblée convoquée par Mr. Drolet ou à d'autres officiers, bien que dans l'espace de quelques jours les règlements n'eussent pas changé! Leur but est donc de semer et d'entretenir la discorde parmi les membres de la section Saint-Jean. Et on n'en doute plus quand on entend Mr. J.N. Duquet leur chef dire chez M. Pampon que l'opposition actuelle n'est faite que pour punir les partisans du banquet! J'espère donc que l'élection préparée par les quatre cinquièmes des membres présents à l'assemblée du 2, convoquée *légalement* et publiquement et qui était des plus nombreuses sera approuvée par la prochaine assemblée générale.

Un Jean-Baptiste.

ANNONCES.

SALLE JACQUES CARTIER,
SAINT-ROCH
THEATRE.

Une compagnie de jeunes amateurs, typographes, sous la direction de Mr. Futrope Chartier, ont l'honneur d'informer le public qu'ils donneront une représentation dramatique, CE SOIR.

Les pièces suivantes seront jouées:

LA DONATION,
Comédie en deux actes, par M. Petitclerc.
MICHEL ET CHRISTINE,
Comédie en un acte, par E. Scribe.

Un Orchestre nombreux a été retenu pour la soirée.

Prix d'admission.—TRENTE SOUS.
Les portes seront ouvertes à SEPT heures, et le rideau sera levé à HUIT heures précises.

Québec, 27 Septembre, 1858.

A VENDRE.

UNE MAISON en bois et à deux étages située au faubourg Saint-Jean, rue Richelieu. Conditions avantageuses, titres incontestables.

S'adresser au soussigné,

L. M. DARVEAU,

Notaire,

Rue Richelieu, no 36.

10 mai 1858.

L. M. DARVEAU, NOTAIRE, tient son bureau au faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 56.

L'OBSERVATEUR paraît une fois par semaine: le mardi. Le prix de l'abonnement est de cinq chelins par année, payables d'avance. Chaque numéro se vend quatre sous.

L. M. DARVEAU, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR.